

Le Parlement équatorien va évaluer l'état d'urgence

Image not found or type unknown

Quito, 20 juin (RHC) L'Assemblée nationale de l'Équateur évaluera ce lundi l'état d'urgence déclaré dans trois provinces par le président de la République, Guillermo Lasso, il y a une semaine.

La session a été convoquée en réponse à une demande de 72 des 137 parlementaires, qui cherchent à analyser la pertinence de la mesure proposée pour Pichincha, Cotopaxi et Imbabura, qui sont le théâtre de marches et de blocages de voies dans le cadre d'une grève nationale qui dure depuis une semaine.

La session plénière ne se contentera pas de réviser cette disposition, elle invitera également au dialogue les dirigeants autochtones, le président et les responsables des autres entités de l'État.

La question sera réexaminée conformément à l'article 46 de la loi organique sur la fonction législative, selon lequel l'Assemblée nationale peut révoquer à tout moment le décret exécutif proclamant l'état d'urgence, sans préjudice de la décision de la Cour constitutionnelle.

La session plénière aura lieu après une semaine de manifestations convoquées par la Confédération des nationalités autochtones de l'Équateur (Conaie) face au coût élevé de la vie et à l'insécurité croissante.

Des organisations paysannes, des syndicats de travailleurs, des étudiants et l'Union nationale des éducateurs, entre autres, se sont joints aux manifestations dans plus d'une dizaine de provinces du pays. (Source/PL)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/291229-le-parlement-equatorien-va-evaluer-letat-durgence>



Radio Habana Cuba